

Club PLUi Picardie

Paysages et patrimoines : atouts ou contraintes pour le PLUi ?

Atelier 1 : Comment sensibiliser et impliquer la population ou un groupe d'acteurs
aux paysages et aux patrimoines ?

30 janvier 2018

Historial de la Grande Guerre – Péronne

Claire Lefort-Amiens Métropole ; Clémence Decrouy-PETR Cœur des Hauts-de-France

Du patrimoine aux paysages : une question d'échelles

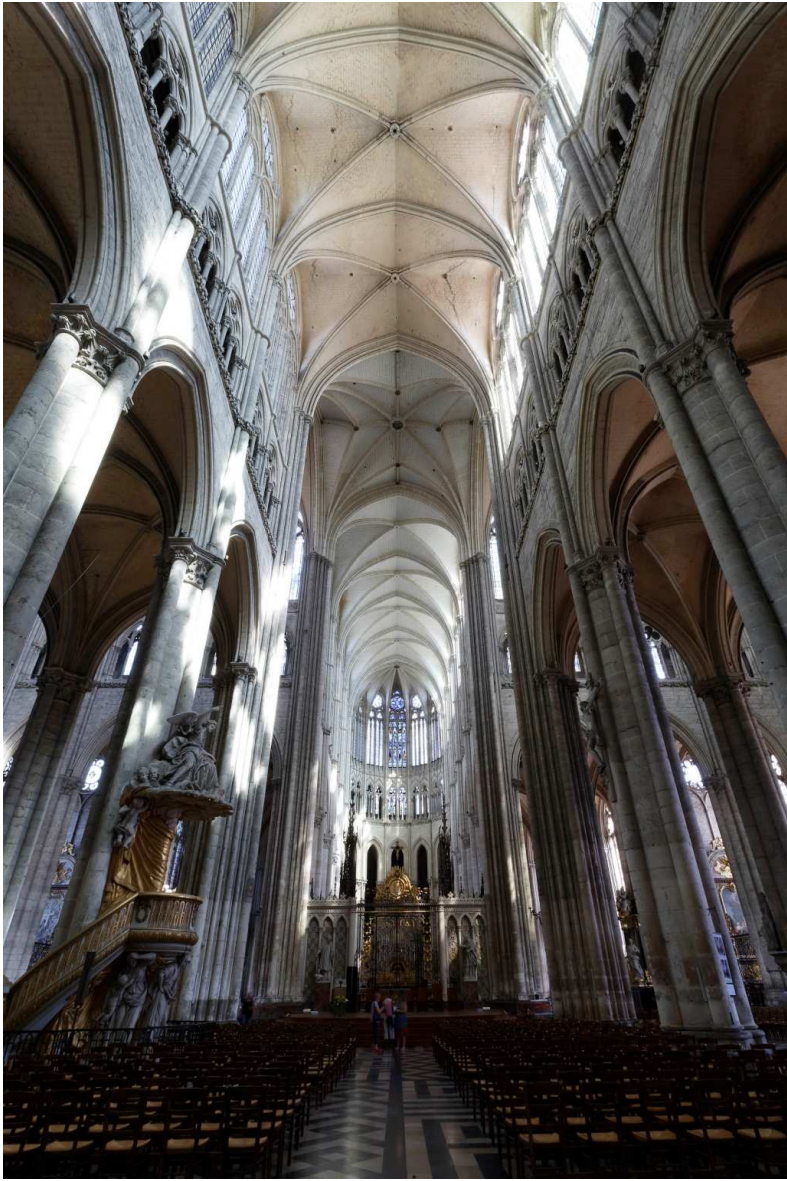
- Des typologies variées, vecteur d'identités plurielles
- Des protections étendues : du monument au site
- Vers une reconnaissance des paysages culturels (convention du patrimoine mondial 1992)

Les paysages culturels représentent les « œuvres conjuguées de l'homme et de la nature » désignées à l'Article 1 de la Convention. Ils illustrent l'évolution de la société et des occupations humaines au cours des âges, sous l'influence des contraintes et/ou des atouts présentés par leur environnement naturel, et sous l'effet des forces sociales, économiques et culturelles successives, internes et externes.

Ouvrons l'œil !

Si la lecture de paysage est un exercice qui convoque des expertises variées, elle ne demeure pas moins une expérience empirique.

Tentons de qualifier ensemble les typologies de patrimoine que révèlent ces photographies...















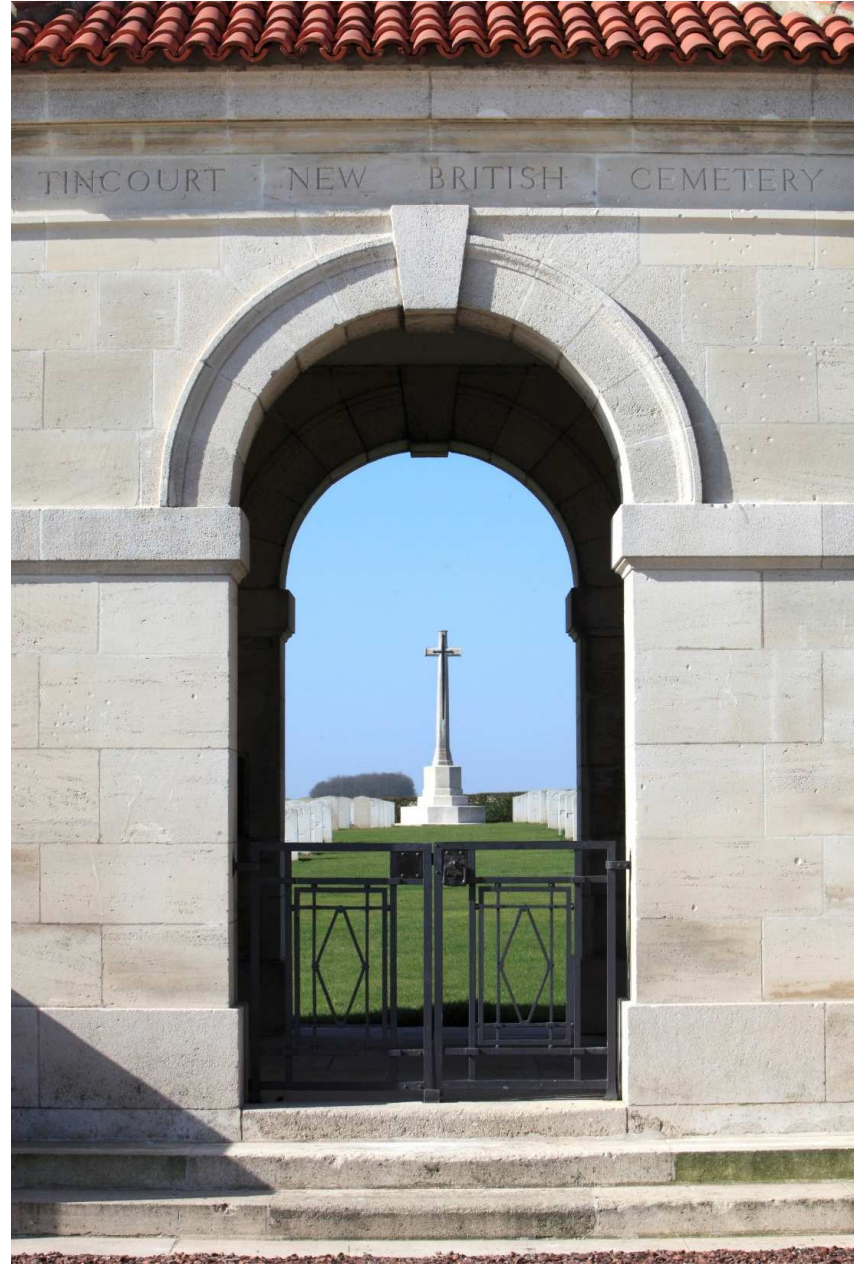






















Ces patrimoines peuvent faire l'objet de protections au titre des Monuments Historiques, au titre des sites ou sont détenteurs de labels nationaux ou internationaux.



Certains ne sont pas protégés, mais ne manquent pas d'intérêts. Il convient d'étudier ces patrimoines dans leur globalité, dans l'environnement dans lequel ils s'inscrivent.

Tous sont vecteurs d'**identités**.
Au-delà de la notion de patrimoine, au-delà du caractère remarquable et monumental.



Ces identités sont liés aux usagers de ces patrimoines, de ces environnements, de ces paysages. Chacun à sa manière perçoit, vit, interagit avec ces ambiances paysagères et patrimoniales.

Les usagers des patrimoines et des paysages :
Qui sont-ils ?

Les commerçants

Les touristes

Les publics spécifiques

Les habitants

Les enfants

Les entreprises

Les élus

**Les usagers
occasionnels**

Une fois identifiés, les publics que l'on souhaite intégrer à la démarche de projet, il convient de définir précisément l'objectif de cette participation et le (ou les) moment(s) le plus opportun(s).

Quel niveau d'implication dans le projet de PLUI ?

Information

Échange -interactivité

Communication

Démocratie participative

Concertation

Transmettre

Réfléchir et explorer des scénarii d'aménagement

Donner les clés de lecture

Médiation

Accueillir

Donner de la visibilité au projet

Travailler ensemble lors d'ateliers

Contextualiser

Quels moyens, quels outils ?

Un projet en construction, comme l'élaboration du Pays d'art et d'histoire.

- Rencontrer les habitants par le biais d'une exposition itinérante qui est l'occasion de sensibiliser la population locale au projet (ses valeurs, la démarche, l'ambition politique)
- Un volet médiation peut enrichir la proposition de communication initiale (visite guidée, conférences, ateliers...)

Pour révéler l'identité d'un lieu, faire interagir les habitants, dans le cadre du PAH en projet :

Un photographe recense tous les villages du territoire (x146). In fine chaque village aura une photo grand format sur bâche soit à l'entrée soit au cœur du village d'un autre village voisin.

Le but : susciter la curiosité, mettre en débat l'identité locale et accompagner les habitants dans la découverte des villages voisins.

Dans le cadre du plan de paysage, un travail artistique et culturel avec des artistes est prévu avec notamment des temps forts participatifs (balades paysagères, sensibilisation à l'éolien déjà implanté avec création de moulins à vent..., ateliers d'écriture sur les paysages, travail sur les friches industriels et le patrimoine désaffecté).

Quels moyens, quels outils ?

Via le label VPAH obligation de recourir à des guides-conférenciers, **médiateurs** du patrimoine, formés à la médiation du patrimoine et des paysages (recherche en archives préalables et nouvelles méthodes de médiation)

La démarche de création d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du patrimoine établit un diagnostic sur un périmètre vaste (970ha sur 3 communes) autour du fleuve Somme (patrimoine architectural, urbain et paysager)

Médiation culturelle pendant trois années : 6 visites gratuites par an intitulées « Les arrêts sur le fleuve ». Elles incarnent la volonté de partager avec les publics des connaissances factuelles et détailler les identités multiples et contradictoires du paysage fluvial mais aussi d'ouvrir le propos sur des questions d'aménagement.

Quels moyens, quels outils ?

Les ateliers « croque paysage »

Une visite-atelier ludique qui invite à l'observation, à l'écoute du paysage par le dessin.

Une posture de médiation nouvelle (3h), qui laisse place au silence. Le tout animé par une paysagiste et un guide-conférencier.

Au sein d'une programmation culturelle annuelle transversale



Quels moyens, quels outils ?

Démarche de sensibilisation

Pour le jeune public, le projet portes du temps

<https://www.youtube.com/watch?v=wsvgFSIRoVU>

Quels moyens, quels outils ?

Démarche de sensibilisation



Les visites « rando-métro »

Dans les villages de la métropole, une manière d'éprouver le paysage ;

> Une boucle de 5 à 10km pour 4 RDV dans l'année ;

> Une balade sportive animée par un éducateur sportif et ponctuée de points de vue choisis par un guide-conférencier

Quels moyens, quels outils ?

Démarche de sensibilisation

La maison du projet citadelle

- Rendre visible la fabrique de la ville
- Impliquer les habitants dans la qualification des espaces publics en construction
- Comprendre la ville, son histoire et son évolution par une exposition



POUR CONCLURE : accompagner les habitants et les acteurs locaux dans une démarche, de communication, de médiation et de co-construction est l'opportunité de rendre lisible l'action publique et responsabiliser les habitants dans la perspective d'un aménagement durable du territoire.

Des soutiens précieux pour la démarche relative à la médiation culturelle :

Le réseau des villes et pays d'art et d'histoire

Le tissu culturelle et associatif de votre territoire

Les parcs naturels régionaux

Le réseau des grands sites de France

Le réseau des CAUE

Le réseaux des maisons de l'architecture...